



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 5 juillet 2024
(OR. en)

11468/24
PV CONS 35
ECOFIN 754

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)
21 juin 2024

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 11157/1/24 REV 1.

2. Approbation des points "A"

a) Liste des activités non législatives

11233/1/24 REV 1

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption. Les déclarations relatives à ces points figurent dans l'addendum.

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Train de mesures sur la TVA à l'ère du numérique

[S][C]

a) Directive en ce qui concerne les règles en matière de TVA adaptées à l'ère numérique

11013/24

11012/24

Orientation générale

b) Règlement en ce qui concerne les modalités de coopération administrative en matière de TVA nécessaires à l'ère numérique

(*) 9683/24

(Base juridique: article 113 du TFUE)

Accord politique

Le Conseil a procédé à un échange de vues afin de parvenir à une orientation générale sur le projet de directive en ce qui concerne les règles en matière de TVA adaptées à l'ère numérique et à un accord politique sur le règlement en ce qui concerne les modalités de coopération administrative en matière de TVA nécessaires à l'ère numérique. Le dossier a été transmis à la future présidence.

4. Divers

Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen

10217/24

Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence sur les travaux en cours concernant les propositions législatives sur les services financiers.

Activités non législatives

5. **Train de mesures sur la TVA à l'ère du numérique: règlement d'exécution en ce qui concerne les exigences en matière d'information applicables à certains régimes de TVA** ☐☐☐ 9684/24
(*)
(Base juridique: directive 2006/112/CE)
Accord politique
- Le Conseil a procédé à un échange de vues afin de parvenir à un accord politique sur le règlement d'exécution en ce qui concerne les exigences en matière d'information applicables à certains régimes de TVA. Le dossier a été transmis à la future présidence. Ce point a été examiné en session publique.
6. **Relance économique en Europe**
- a) Mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience
État d'avancement
- b) Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience ☐(*) 10262/24
+ ADD 1
+ ADD 1 COR 1
(Base juridique: article 21 du règlement (UE) 2021/241)
Adoption
7. **Semestre européen 2024: paquet de printemps** 11095/24
11257/24
11258/24
Présentation par la Commission
8. **Conséquences économiques et financières de l'agression de la Russie contre l'Ukraine¹**
Échange de vues
9. **Divers** 11121/24
Première session du comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations unies sur la coopération internationale en matière fiscale (New York, 26 avril - 8 mai 2024)
Informations communiquées par la présidence

-
- ☐ Procédure législative spéciale
- ☐ Délibération publique (article 8, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil)
- ☐ Sur la base d'une proposition de la Commission
- (*) Point sur lequel un vote peut être demandé
-

¹ Le ministre des finances de l'Ukraine était invité pour ce point par vidéoconférence.